Image not found or type unknown

Avenant d'un contrat et durée

Par **Med26**, le **06/10/2019** à **16:18**

Bonjour. Je suis en cdi, contrat que j'ai signé pour un poste d'opérateur polyvalent sur machine.

J'ai signé par la suite un avenant d'aide magasinier. Mon employeur m'avait dit que ce serait avant de passer magasinier(avec taux horaire et tout, logiquement) Il y avait sur l'avenant une prime pour le poste de 100euros par mois(que je touche toujours).

Cet avenant avait une date de fin qui était début août, sauf que nous sommes en octobre et je n'ai rien signé d'autre. J'ai demandé à mon employeur ce qu'il en était le mois dernier et il m'avais dit qu'il me mettrait magasinier mais qu'il avait pas le temps et qu'on verrait ca au mois d'octobre.

Est ce légale? Que ce passe t-il dans une situation comme ça?

Merci d'avance

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés